



Lettre du Brossacais

Lettre d'information trimestrielle du Conseiller Général



Dépôt légal 16699 du 31/12/1996

3ème Trimestre 2008 - N° 51

Edito

L'urgence écologique s'impose à nous. Le développement durable, l'agenda 21, le plan climat, le bonus écologique... sont des termes récurrents dans les médias et les discours politiques. La puissance publique s'engage quotidiennement dans ce défi. Mais les efforts collectifs n'ont de sens et d'intérêt que s'ils sont relayés par nos efforts individuels. Chacun peut et doit, à sa mesure, contribuer au développement durable de la planète. Je vous donne dans cette lettre des éclairages sur ces enjeux et des pistes concrètes d'actions.

Ce chantier est prioritaire dans sa dimension environnementale, sociale et naturellement économique. Le développement durable nous impose de vivre autrement.



Activités Informatique

Le **CIRSC** que je préside, reconduit des activités informatiques à partir du **15 Octobre**.

Elles s'adressent en particulier à toutes les personnes qui ont envie de se lancer, mais n'osent pas... et qui désirent pouvoir disposer d'une adresse électronique pour communiquer largement avec toute la famille, les amis. Les **séances** sont **gratuites**. Inscrivez-vous dans votre Mairie ou téléphonez-moi.



TOUS LES MARDI A 20 HEURES
(sauf exception du mercredi 12 novembre)

@ **21 et 28 octobre** :
réservé aux grands débutants

@ **4, 12 et 18 novembre** :
courriel

@ **25 novembre et 2 décembre** :
recherche Internet

@ **9 et 16 décembre** :
cartes de vœux électroniques

Lieu: Salle informatique Mairie de Passirac

Faisons vite, ça chauffe

Nos comportements quotidiens sont responsables de 50% des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique de la planète.

Transports, habitats, électricité, industrie, agriculture... dans tous ces domaines, il est possible de changer les habitudes individuelles et collectives et d'instaurer de nouvelles pratiques visant à une réelle maîtrise de l'énergie.

L'émission moyenne annuelle par français est évaluée à 2,2 tonnes équivalent carbone; volume qui devrait passer en dessous du seuil des 500kg équivalent carbone annuel si l'on veut simplement arrêter de saturer l'atmosphère. Il s'agit là d'une remise en cause radicale de notre mode de consommation.

Passer à l'action Individuellement

Agir c'est possible et c'est simple
Utiliser des ampoules à basses tension, éteindre les appareils électriques, ne pas les laisser en veille, choisir des appareils ménagers économes en énergie, éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, mettre le linge à sécher au soleil plutôt qu'au sèche linge, utiliser des voitures qui consomment le moins possible d'essence, faire du vélo, développer le co-voiturage, éviter les emballages inutiles, manger les fruits et les légumes de saison, économiser l'eau, l'électricité, le chauffage...

Toutes les réponses à vos questions, des conseils à :

Espace Info Énergie CAUE: tél: 05 45 92 95 93

Ensemble

En 1997, sous l'égide des **Nations Unies**, le Protocole de Kyoto a vu le jour. Ce traité visant à diminuer la fabrication de gaz à effet de serre pour protéger la planète est entré en vigueur en 2005. La communauté internationale a pris un ensemble de mesure obligeant les pays développés à réduire de 6% leur émissions de gaz toxiques en 10 ans. Elle a également affirmé le rôle des collectivités locales, d'où les plans climat locaux.

En **Poitou Charentes**, la région s'est engagée dans cette dynamique dans le cadre d'une démarche « initiative climat ». Avec l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie) elle a soutenu les Pays, par des Contrats d'objectif afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Au niveau du **Pays Sud Charentes** le **CLIC** (Contrat local d'Initiative Climat) œuvre afin d'éviter.

l'émission de 16 à 20 000 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2010 soit une diminution de 7 à 9 % par rapport aux émissions de 2003 et de diviser par 4 les émissions de GES à l'horizon 2050.

Sept groupes thématiques ont été créés pour contribuer au diagnostic des émissions, déterminer les objectifs de réduction des émissions, proposer des actions pertinentes, sous l'autorité d'un comité de pilotage.

Un animateur local référent a été engagé pour accompagner, conseiller, sensibiliser, informer le public, les collectivités, les entreprises. N'hésitez pas à le contacter, c'est important pour aider les familles en précarité énergétique.

Contact: Amélie Longuenesse Tél. 05 45 98 18 52
Mail: clic@pays-sud-charente.com

Étudiants: des aides pour faciliter vos études supérieures

L'Assemblée Départementale a mis en œuvre un dispositif d'aides en complément des bourses d'études attribuées par l'État et la Région destinées aux étudiants les plus modestes. Le dispositif départemental concerne:

- l'accès à l'enseignement supérieur,
- les bourses de transport public,
- la mobilité internationale,
- les aides d'urgence étudiants,
- la recherche en Charente,
- les bourses aux étudiants en médecine.

L'aide d'urgence pour les jeunes issus de familles à faibles revenus, bénéficiaires du RMI, endettées, des parents élevant seuls leurs enfants...répond à une réelle demande. Je me réjouis qu'on puisse en faire profiter nos étudiants. La mobilité internationale accordée pour un stage à l'étranger est fortement appréciée.



Le Sable, le ciment, l'environnement... une économie locale réactivée

Isabelle Lagarde et moi, avons souhaité faire découvrir aux élus locaux les installations Garandeau à Passirac. La visite du chantier, le 9 septembre dernier, nous a permis de nous rendre compte des impacts économiques, sociaux, environnementaux des installations (obtention du sable et centrale à béton destinée à alimenter les chantiers d'ouvrages d'art de la LGV - Ligne à grande vitesse). L'eau de lavage est entièrement recyclée. La centrale ne génère aucun rejet. L'eau y est réutilisée, soit pour la fabrication de béton, soit pour le lavage des installations avant d'entrer dans des bassins de décantation. 7 emplois ont été créés, 6 des personnes employées habitent dans un périmètre de 1 à 10 km. Outre la taxe professionnelle, l'activité génère de l'économie grâce à la sous-traitance. Il faut nous réjouir qu'une structure comme celle-ci soit située sur notre canton.

Développement des Territoires: l'agriculture

A été votée une convention pluriannuelle (2008/2013) entre le Département et la Chambre d'agriculture afin de définir les règles de financement pour la mise en œuvre des programmes de développement répondant aux orientations prioritaires retenues par les deux parties

Les priorités sont: l'emploi, la formation, les aides aux entreprises animales et végétales en vue d'améliorer leur compétitivité, la préservation de l'environnement et la gestion de l'eau, la maîtrise de la consommation d'énergie et le développement durable, l'adaptation de la viticulture, le soutien à la diversification.

Marc COURJAUD

Conseiller Général de Brossac

Tél : 06.30.83.04.17 Fax: 05.45.98.46.60 email: mcourjaud@netcourrier.com

Isabelle LAGARDE

Suppléante